L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

CONGO

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3475 - VENDREDI 19 AVRIL 2019

CHU DE BRAZZAVILLE

Que peut faire Sylvain Villiard ?

Nouvellement nommé directeur général du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B), la plus grande structure sanitaire du Congo, Sylvain Villiard se trouve face à une équation à plusieurs inconnues, au regard de la situation difficile dans laquelle se trouve ce « grand malade » en attente de soins intensifs.

Dès sa prise de fonction, le 16 avril, le nouveau gestionnaire du CHU-B a été présenté comme le « médecin traitant », au point où des interrogations au sein de l'opinion sont diverses sur les moyens dont dispose ce Canadien pour parvenir au succès de son projet de modernisation de la structure en vue de la remettre sur pied. *Page 3*

POSTES

La grève perdure à la Sopéco

Les travailleurs de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) observent, depuis cinq jours, un mouvement de grève. Ils réclament le paiement d'au moins deux mois de salaire sur les onze impayés.

La directrice générale de cette société, Ludovique Mbossa Mabwere, a invité les agents à l'apaisement et à la reprise du travail en leur rappelant que l'entreprise fait face à plusieurs difficultés financières. *Page 2*

UNION AFRICAINE

Une réunion des chefs d'Etat sur la Libye au Caire

Une rencontre sur la crise libyenne se tiendra la semaine prochaine, dans la capitale égyptienne, à l'initiative du président en exercice de l'Union africaine (UA), Abdel Fattah Al Sissi, et du président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, Denis Sassou N'Guesso, a annoncé le 18 avril, à Brazzaville, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat. S'exprimant à l'issue d'une audience avec le chef de l'Etat congolais, le président de la Commion de l'UA a signifié que l'organisation continentale est en train d'œuvrer à *« pouvoir faire des propositions concrètes pour essayer d'accompagner un processus de paix et de réconciliation en Libye »*. *Page 7*

CAN EGYPTE 2019

Pas un seul arbitre congolais sélectionné par la CAF

Aucun Congolais ne figure sur la liste de cinquante-six arbitres qualifiés par la Confédération africaine de football (CAF) pour officier les matches de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), Egypte 2019. Le dernier arbitre congolais à avoir officié un match de la phase finale de la CAN est Omer Yengo, en 2000. *Page 16*

EDITORIAL

2021-2022

Page 2

MÉDIAS

RSF déplore des violences contre les journalistes *Page 7*

ÉDITORIAL

2021-2022

A deux et trois ans des grands scrutins qui se tiendront dans notre pays et tandis que la classe politique s'organise en vue de cette échéance majeure, la question que se posent les observateurs de la scène nationale est la suivante : la majorité présidentielle qui s'est constituée autour du Parti congolais du travail (PCT) au sortir des grands troubles de 1997-1998 sortira-t-elle à nouveau vainqueur de ces élections générales, ou bien l'opposition républicaine, qui a désormais un statut officiel, parviendra-t-elle à faire bouger les lignes de façon significative ?

Cette double question est d'autant plus d'actualité qu'au sein même du PCT et de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), des débats se déroulent, en toute discrétion cela va de soi, sur la façon dont devront être préparées puis conduites sur le terrain, c'est-à-dire au plus près des électeurs, les actions en vue de la présidentielle, des législatives et des locales. Avec, comme enjeu majeur, le maintien au pouvoir de la puissante majorité actuelle, ou l'accession de l'opposition aux plus hautes marches du pouvoir législatif et exécutif.

Le débat à venir est d'autant plus intéressant, passionnant même, qu'il se déroulera dans un climat intérieur apaisé puisque, d'une part, la crise du Pool a été résolue de façon pacifique grâce au dialogue instauré par les pouvoirs publics avec les institutions traditionnelles et que, d'autre part, la crise financière provoquée par l'effondrement des cours du pétrole sur les marchés mondiaux ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir. De ce fait, les questions de fond dont dépend l'évolution à moyen et long terme de notre pays peuvent désormais être abordées de front sans le moindre risque, nourrissant un débat national dont pourraient sortir de grands progrès.

De ce qui précède ressort l'idée selon laquelle la société civile doit maintenant s'attacher à observer avec la plus grande attention ce qui se dira et ce qui se fera au sein de la majorité comme au sein de l'opposition tout au long des prochains mois, dans le cadre de la préparation des scrutins de l'an 2021 et 2022. Voir comment le PCT se lancera dans la campagne électorale et comment l'Upads réussira à fédérer autour d'elle les différentes composantes de l'opposition, voilà qui s'annonce à tous égards passionnant.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-NAMIBIE

Vilio Hifindaka prône la pérennité des échanges entre les parlements des deux pays

L'ambassadeur de la Namibie au Congo a émis le souhait de voir se renforcer les visites entre les parlementaires namibiens et congolais afin d'échanger leurs expériences.

Vilio Hifindaka s'entretenant avec Pierre Ngolo

« La coopération entre nos deux pays est historique. Elle a commencé avant l'indépendance de la Namibie et quand la Namibie est indépendante en 1990, nos deux pays ont continué à échanger. Comme ambassadeur de la Namibie en République du Congo, je suis venu consulter les autorités pour voir comment renforcer les relations non seulement entre le parlement de la Namibie et celui du Congo, mais aussi entre les hommes d'affaires », a déclaré Vilio Hifindaka à la presse, à la suite de sa rencontre avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, le 16 avril.

A propos des échanges économiques, le diplomate namibien a salué les progrès enregistrés ces dernières années entre les hommes d'affaires namibiens et congolais. Ceux-ci, a-t-il indiqué, se rencontrent mutuellement afin d'exploiter les opportunités que présente chaque pays. *« Au moment où nous parlons, il y a des hommes d'affaires congolais en Namibie et une délégation des hommes d'affaires namibiens à Brazzaville »*, a conclu le diplomate namibien.

Jean Jacques Koubemba

GRÈVE À LA SOPÉCO

Les travailleurs offrent un concert de casseroles

Depuis cinq jours, les agents de la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) ont débrayé. Ils réclament au préalable le versement de deux mois de salaires sur les onze impayés.

Suite à une promesse de rappel non tenue, les agents de la Sopéco ont décidé de manifester afin de se faire entendre. Ils réclament toujours leur dû des mois de janvier et février avant une éventuelle possibilité de reprendre le travail.

A défaut d'avoir la totalité des impayés, ils se disent disposés à recevoir au moins 75% des deux mois ou encore 50% correspondant à un salaire.

Le secrétaire général du syndicat de la poste, Ngami Ndzala Gesta, a soutenu que leur grève est légale et reconnue par la direction départementale du travail de Brazzaville avec laquelle des discussions ont été entamées.

La Sopéco est une entreprise publique, à caractère industriel et commercial qui compte actuellement quarante-quatre bureaux à travers le territoire. Cependant, elle fait face à des grands défis, avec une masse salariale de soixante-dix millions de francs CFA, alors que ses recettes mensuelles n'atteignent pas trente millions. *« On doit opérer une transformation, notamment sur le plan de l'organisation avec un directoire réduit »*, a indiqué la directrice générale, Ludovique Mbossa Mabwere, invitant les agents à l'apaisement afin de remédier à cette difficulté. Elle a, en outre, signifié que les salaires non payés en 2017 et 2018 resteront des dettes sociales, ajoutant que la décision de ne pas payer les grévistes n'est pas arbitraire car elle s'appuie sur les textes.

Rappelons que pour faciliter la vie des usagers et augmenter les recettes de la société, plusieurs projets de développement sont en vue, entre autres, le projet e.commerce.

Gloria Lossele (stagiaire)

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE
Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL
Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE
Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CHU-B

Sylvain Villiard peut-il réussir?

Telle une équation à plusieurs inconnues, un mastodonte difficile à remuer, le Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) ne cesse de faire parler de lui, en bien et en mal, pour la place qu'il tient dans le système sanitaire congolais.

Un grand « malade » en attente de soins intensifs : c'est ce regard que projette dans l'imaginaire collectif le CHU-B, revenu au cœur de l'actualité ces derniers jours avec l'entrée en fonction, le 16 avril, de son nouveau directeur général, le Canadien Silvain Villiard. Et l'on se demande quel miracle cet avocat de formation, gestionnaire crédité, entre autres, du succès du projet de modernisation du Centre hospitalier universitaire de Montréal, accomplira-t-il pour remettre sur pied le plus grand établissement sanitaire du Congo.

Les Congolais parlent beaucoup et ne se sont pas privés de crier à la mauvaise solution, lorsque le nouveau directeur général avait été promu à son poste, le 7 janvier dernier, par décret présidentiel. On les a entendus dire qu'il est « honteux » qu'un étranger soit préféré à des fils du pays pour gérer une structure d'une telle importance qui plus est se trouve implantée sur le territoire national ; que ce dernier monterait vite les enchères quant à sa rémunération et contribuerait ainsi à grever encore un peu plus les « modiques » revenus de la maison. Ils admettaient par contre, ces mêmes Congolais, le fait que, finalement, les fils (filles) du pays eux-mêmes sont à l'origine de la mauvaise gouvernance de leur plus grand hôpital.

Problèmes connus

Car globalement, le CHU-B c'est à la fois un personnel qualifié, disponible, qui fait ses preuves dans les difficultés du quotidien, mais aussi des effectifs que l'on dit pléthoriques, voire difficiles à maîtriser ; ce sont les pannes d'ascenseurs et les ruptures fréquentes d'approvisionnements en oxygène, en médicaments, en poches de sang ; la vétusté ou le déficit d'équipements techniques dignes de son statut ; un accueil jugé en deçà des attentes des patients ; la délocalisation des examens médicaux chez des privés dont certains évoluent régulièrement en son sein ; l'entretien des jardins à des coûts vertigineux ; une avalanche de sous-traitances qui, tout en plombant les budgets de l'hôpital, dénote un activisme de lobbies invisibles ; c'est l'encombrement des espaces verts et des couloirs par des attroupements de gardes-malades, et quand on écoute parler les syndicats, le CHU-B serait aussi miné par la propension de ses administrateurs successifs à en profiter pour eux-mêmes au détriment de l'intérêt général.

Ces dysfonctionnements ont provoqué de longs mois de grève et une succession de nominations à la tête de l'établissement pour enfin de compte se résumer au constat posé plus haut : le CHU-B a besoin d'une bonne prise en main pour rayonner à nouveau.

Sylvain Villiard, lors de la passation de service

Sylvain Villiard est-il en mesure de relever ce défi ? : *« Nous sommes là pour aider à la gouvernance, la gestion et préparer à la formation pour assurer à l'ensemble de la population et particulièrement aux patients des soins de qualité »*, déclarait le nouveau directeur général du CHU-B, lors de sa prise de fonction. Il lui faudra les moyens de sa politique et peut-être a-t-il retardé sa venue à Brazzaville pour obtenir le minimum qui lui permet de démarrer. Dans le moment présent, la crise économique que connaît le Congo ne peut que poser quelques handicaps quand on sait que cet établissement à budget de transfert a besoin chaque fois de l'assistance de l'Etat pour souffler. D'où l'impérieuse nécessité de gérer au mieux les ressources humaines, les budgets qui seront mis à sa disposition ainsi que les recettes générées par ses prestations.

Vieilles habitudes

Ajoutons un phénomène ancien dans le fonctionnement de nos hôpitaux en général : bien souvent, les dons de médicaments et de matériels versés par des partenaires tiers et même par le gouvernement, prennent des destinations autres que celles préalablement déterminées. Dans les couloirs, quelques personnels de santé vous forcent parfois de vous procurer le produit pharmaceutique auprès d'eux dans les conditions qui ne vous laissent que peu de choix. S'il s'emploie à bannir ces pratiques décriées de longue date, Sylvain Villiard pourrait-il être entendu ? S'il décide des sanctions contre des collaborateurs qui perpétueront la gabegie, sera-t-il écouté ? On ne peut répondre à ces questions pratiques sans le voir à l'œuvre.

La nouvelle équipe étant en contrat pour trois ans, on pourrait dans les cent prochains jours savoir si la perfusion administrée à notre illustre « patient », le CHU-B, produit ses effets. Dans ce cas, la décision de faire appel à une expertise étrangère aurait donc été la plus judicieuse, les longues années d'une gestion particulièrement critiquée de cette structure sensible ayant poussé les Congolais qui la veulent performante à se montrer attentifs et exigeants.

Gankama N'Siah

SOCIÉTÉ CIVILE

Des associations initiées à la gouvernance et l'écriture des projets

L'ambassade des Etats-Unis au Congo organise, du 15 au 19 avril à Brazzaville, un séminaire de formation à la gouvernance et l'écriture des projets à l'intention des Organisations non gouvernementales (ONG).

L'objectif visé par l'atelier est le renforcement des capacités des ONG dans la gestion de leurs structures ainsi que dans la rédaction des projets afin de les aider à bénéficier des financements.

Au cours de ce séminaire, la formatrice, Beverly Ott, édifie les participants sur six modules, notamment « La gestion des ressources » ; « La gouvernance » ; « La résolution des conflits » ; « Comment créer un cadre logique ? » ; « Comment rechercher les bailleurs de fonds ? » et « Les nouvelles technologies ».

La photo de famille

Par ailleurs, Bervely Ott a exhorté les participants à mettre en pratique tout ce qu'ils vont apprendre car, a-t-elle expliqué, *« Les ONG rédigent parfois des demandes de financement sans en apporter les détails nécessaires, très utiles pour retenir l'attention des bailleurs de fonds en vue de bénéficier du financement »*.

De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell, a encouragé la jeunesse et les ONG congolaises à prendre de bonnes initiatives et à bien les gérer.*« Je vous encourage à professionnaliser vos actions et rendre la gouvernance de vos ONG exemplaire pour mieux trouver des partenaires financiers et des donateurs »*, a-t-il déclaré.

Notons que ce séminaire s'inscrit dans le cadre du soutien des jeunes et des ONG dans la conception et l'élaboration des projets générateurs d'emplois. Les participants ont un délai d'un mois pour proposer leurs projets à l'ambassade des Etats-Unis en vue de solliciter des financements. Trente ONG prennent part à cette formation.

Larsain Polmer Nkena Zasset (stagiaire)

GENRE

Les lois protégeant les femmes victimes de violence manquent de textes d'application

L'association Avenir Nepad Congo a tenu, à Brazzaville, un atelier pour formuler un plaidoyer afin d'amener les décideurs à harmoniser la législation nationale aux engagements internationaux en matière de violences fondées sur le genre, en prenant des textes d'application.

« Nous voulons que les textes nationaux et ceux ratifiés au plan international soient pris en compte dans l'avant-projet de loi portant protection de la femme victime de violence et que les textes d'application ne tardent pas à venir », a indiqué le coordonnateur d'Avenir Nepad Congo, Etanislas Ngodi, au sortir de l'atelier de planification stratégique sur les violences sur le genre au Congo, tenu du 17 au 18 avril.

La représentante de la ministre de la Promotion de la femme et l'intégration de la femme au développement, Virginie N'Dessabeka, a reconnu la persistance des violences à l'égard des femmes, malgré les efforts consentis par le gouvernement. Les enquêtes récentes qu'elle a évoquées, réalisées par le ministère, révèlent que le viol, les battues et les violences psychologiques sont les premières formes de violences déclarées par les six mille personnes enquêtées. *« Ces violences sont non seulement considérées comme un tabou mais également comme un phénomène "normal" du fait qu'elles sont perpétrées, pour la plupart, dans le cadre familial et communautaire. C'est ainsi que les victimes subissent en silence diverses formes de violences qui peuvent être à l'origine des maladies psychologiques aux conséquences parfois dramatiques »*, a expliqué Virginie N'Dessabeka.

Les échanges lors de cet atelier de planification stratégique sur les violences sur le genre au Congo ont porté, entre autres, sur l'ampleur des violences fondées sur le genre dans le pays, l'inventaire et l'analyse des instruments juridiques nationaux ayant trait aux droits des femmes (code pénal, code de la famille…). Tout ceci a conduit à la formulation d'un plaidoyer pour l'élaboration et l'adoption d'une loi portant protection de la femme en République du Congo. L'ensemble des participants s'est accordé à dire que plusieurs lois sont adoptées dans le pays, dans divers domaines, mais les textes d'application manquent. Ce qui constitue juridiquement un frein, notamment dans le cadre de la lutte contre les violences fondées sur le genre, d'où la nécessité de prendre ces textes.

Le présidium des travaux de l'atelier de planification stratégique sur les violences fondées sur le genre

Rominique Makaya

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Des programmes scolaires exécutés à environ 95% dans certaines localités

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, qui a effectué du 12 au 16 avril la ronde dans quelques localités de la partie septentrionale du pays, s'est dit satisfait du niveau d'avancement des programmes.

À moins de deux mois de l'organisation des examens de fin d'année, Anatole Collinet Makosso est allé se faire une idée du niveau d'avancement des programmes ainsi que du fonctionnement de l'école à Ollombo, dans les Plateaux, et à Ouesso, dans le département de la Sangha. Ainsi, sur le terrain, le ministre s'est entretenu avec les élèves afin de jauger leur niveau et avoir une idée de leurs résultats du deuxième trimestre.

S'agissant des programmes, ils sont très avancés dans l'ensemble dans la communauté urbaine d'Ollombo et la commune de Ouesso, car le niveau d'exécution est estimé à 95%. *« Nous restons confiants, c'est devenu pour nous une tradition. On ne peut pas envoyer les élèves aux évaluations somatiques sans avoir apprécié le niveau de connaissances ; sans avoir interrogé les enseignants sur la façon dont ils ont transmis les savoirs ; et sans nous être assurés que les programmes ont été exécutés normalement »*, a résumé le ministre à l'issue de sa tournée.

Anatole Collinet Makosso a également échangé avec les enseignants pour toucher du doigt la nature de leurs problèmes. C'est ainsi qu'il a noté avec beaucoup de satisfaction que cette année, il y a moins de problèmes que l'an dernier. *« Nous ne sommes qu'au début de notre tournée, mais on peut dire que l'année dernière, y compris dans le département de la Sangha, nous avions jusqu'au troisième trimestre des classes d'examens qui manquaient d'enseignants. Cette année, nous pouvons constater que dans toutes les classes d'examens, il y a des enseignants qui sont, soit titulaires, soit finalistes, ce qui a permis aux chefs d'établissement d'envoyer ceux qui viennent d'arriver dans les classes intermédiaires »*, a-t-il expliqué.

Cependant, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a rappelé que le problème qui se posait consistait à la transmission des savoirs, des connaissances. Pour lui, les méthodes pédagogiques sont soumises à rude épreuve du fait du caractère pléthorique des salles de classe. *« Dans une classe d'examen avec toujours plus de cent cinquante élèves, on a résolu sensiblement le problème des tables-bancs, mais nous n'avons pas encore résolu celui des effectifs dans les salles de classe. Enseigner cent cinquante élèves dans une classe d'examen, ce n'est toujours pas évident. C'est pour cela que je demandais aux enseignants de toujours imaginer des approches pédagogiques nouvelles qui puissent permettre de dispenser le savoir à un nombre plus important que le nombre limité »*, a-t-il invité.

Considéré l'année dernière comme un centre où il y a eu plus de candidats libres que de candidats officiels, Ollombo a respecté les directives du ministère en 2019. En effet, la localité a présenté quinze candidats libres seulement pour plus de deux cent cinquante officiels.

Anatole Collinet Makosso s'adressant aux élèves/DR

Réhabilitation de la toiture du lycée interdépartemental de Ouesso

Lors de son séjour dans la capitale du Cacao, le ministre a lancé les travaux de réhabilitation de la toiture du dortoir au lycée interdépartemental, emportée depuis quelques jours par une tornade. S'adressant aux élèves de cet établissement, il les a encouragés à maintenir le flambeau de l'excellence allumé par Helder Précieux Mboungou, l'an dernier. En effet, cet ancien élève de ce lycée avait obtenu une moyenne de 16,01 au baccalauréat, soit une mention très bien, une première au Congo depuis l'indépendance.

Notons que de passage à Oyo, dans la Cuvette, le ministre a réceptionné le bâtiment R+1, construit par la Fondation Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, dans l'enceinte de la paroisse Notre-Dame de l'assomption. Ce bâtiment appartient, en effet, à une école conventionnée de type 1.

Parfait Wilfried Douniama

SOLIDARITÉ

L'association « Le sourire de l'orphelin » offre un nouveau toit aux plus petits

L'inauguration de l'orphelinat « La Maison de l'enfant » a eu lieu le 18 avril, à Brazzaville, en présence de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance.

Une vue partielle de l'orphelinat/Adiac

Dotée d'une capacité d'accueil de vingt-quatre enfants, dont douze garçons et douze filles âgés de 2 à 5 ans, La Maison de l'enfant (R+1), au-delà de ces murs qui s'érigent au bord de la rivière Madoukou Mfoa, comprend en son sein une cuisine ; un réfectoire ; une buanderie ; des salles d'étude, de jeux et d'accueil, un secrétariat, les dortoirs, etc.

Cette structure qui accueillera bientôt les orphelins est, selon la présidente de l'association Le sourire de l'orphelin, l'aboutissement d'un « projet divin » dont les travaux ont duré neuf ans. *« Cette maison ambitionne d'offrir à nos merveilleux enfants une véritable famille, une éducation, de divers soins. Bref, l'amour et l'encadrement dont ils ont besoin pour les aider à devenir des citoyens modèles qui participeront activement au développement du Congo »*, a déclaré la présidente de l'Association, Amédée Ebono.

La Maison de l'enfant, a-t-elle fait savoir, *« est une histoire d'amour du prochain »*, ajoutant: *« Elle est le fruit de notre obéissance à la voix de Dieu qui nous a communiqué une vision claire pour offrir le meilleur aux enfants orphelins et abandonnés, une couche sociale très vulnérable qui mérite toute attention et tout notre soutien ».*

Elle a, en outre, remercié Antoinette Sassou N'Guesso qui s'est impliquée depuis des années dans les œuvres sociales, et qui a été pour elle un modèle. En effet, l'engagement de l'épouse du chef de l'Etat, ses « bonnes œuvres » envers les orphelins, les veuves, les démunis, les filles-mères, lui ont servi de « fer de lance » pour continuer à croire, même dans les moments les plus sombres, les plus éprouvants. *« La vision que le seigneur Jésus-Christ m'avait donnée de bâtir cet orphelinat était réalisable »*, a-t-elle assuré. *« La Maison de l'enfant est un projet noble dont les travaux de construction ont commencé en 2010. Un parcours jalonné de nombreuses difficultés et d'obstacles, des actes d'escroquerie, une série de démission injustifiée des ouvriers, manque de financement, etc. Mais au milieu de tout ce tumulte, le seigneur nous a toujours soutenus par son esprit et nous avons tenu bon à cause de la noblesse du combat »*, a-t-elle indiqué.

Pour elle, « La Maison de l'enfant » est une réponse aux cris désespérés des orphelins et enfants abandonnés qui sont en quête du minimum social. *« Voilà pourquoi, nous n'avons ménagé aucun effort pour offrir à nos enfants que nous recevrons prochainement, un cadre agréable, répondant aux exigences hygiéniques dont a droit tout enfant »*, s'est-elle satisfaite.

Amédée Ebono a saisi cette opportunité pour lancer un cri de cœur, en souhaitant amener le débat à un niveau plus élevé pour inciter les autorités à décréter *« une journée nationale en faveur des enfants orphelins et abandonnés »*, qui leur permettra de faire entendre leur voix, pour une meilleure prise en compte de leur situation et de leurs besoins. Elle souhaite avoir de véritables partenaires qui vont garder un regard bienveillant sur les enfants à travers des dons, mais aussi en donnant de leur temps en matière de santé, d'éducation, de droit, etc.

Antoinette Sassou N'Guesso qui dirige la Fondation Congo Assistance, dont l'objectif est de promouvoir l'action sociale dans plusieurs domaines, a pris la parole pour remercier et encourager l'initiative de l'association « Le sourire de l'orphelin ». Elle a promis d'apporter son aide, avant d'appeler les personnes de bonne volonté à venir soutenir cette association. Pour exprimer sa reconnaissance envers la première dame du Congo, Amédée Ebono, responsable de l'orphelinat, lui a offert un tableau de son portrait.

Parlant au nom de tous les orphelins, la petite Améline a remercié Dieu pour *« l'amour qu'il témoigne aux humains à travers ses multiples œuvres dont ce merveilleux cadre dédié aux enfants ».*

La cérémonie a été marquée, d'abord, par la projection d'un film dans lequel les gens témoignent de la générosité de la présidente de l'association Le sourire de l'orphelin, puis par une prière en vue de remettre l'orphelinat entre les mains de Dieu.

Yvette Reine Nzaba

RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

Le maître d'oeuvre se déploie sur le terrain

Après une réunion de cadrage avec l'équipe du projet, le Groupe d'études de recherche et d'appui au développement (Gerad) s'est entretenu avec les bénéficiaires.

Le projet Développement urbain et restructuration des quartiers précaires concerne les quartiers Mboukou (Tié-Tié) et Tchiniambi 1 (Loandjili) pour Pointe-Noire et Mokoundzi Ngouaka (Makélékélé) et Soukissa (arrondissement 5 Ouenzé) pour Brazzaville.

Le premier travail du cabinet Gerad consiste à l'élaboration du diagnostic territorial, un document servant de base à la mise en place d'une véritable intelligence territoriale. Il permettra de générer des données sur toutes les problématiques urbaines dans les quartiers précaires afin de construire des outils d'aide à la décision.

C'est dans ce contexte que des focus group (groupe de discussion) ont été organisés à Brazzaville et à Pointe- Noire. L'objectif de ces rencontres qui se sont concentrées sur différents groupes sociaux (les sages, les femmes et les enfants), visait, d'une part, à mieux connaître l'histoire des quartiers, la perception des habitants sur l'état de leur quartier et, d'autre part, de recueillir les attentes de ceux-ci.

Ce cabinet appuiera non seulement le projet mais aussi des entreprises adjudicataires, les différentes organisations collectives et les partenaires par l'accompagnement et le suivi des travaux, la facilitation de l'implication des organisations locales et des cadres communautaires dans la formulation, l'exécution et le suivi de la vision de développement du plan de restructuration de quartier.

À noter que l'équipe du maître d'œuvre sociale, cabinet Gerad, s'est également entretenue avec les élus locaux et services déconcentrés de l'Etat afin de solliciter leur appui dans la mise en œuvre des activités. Dans les deux villes cibles du projet, les autorités ont exprimé leur volonté et leur disponibilité à accompagner ce cabinet sur le terrain, en vue de l'atteinte des objectifs du projet, cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, pour une durée de cinq ans.

Ce projet a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie des quartiers précaires sélectionnés ; de permettre à la population d'avoir accès aux infrastructures et services de base décents ; de renforcer les capacités de gestion des autorités nationales et locales.

En vue de la mise en oeuvre effective du projet, trente six sociétés ont soumissionné pour un montant d'offre d'appels qui oscille entre un et cinq milliards francs CFA. Les résultats ne sont pas encore révélés jusque-là.

Lopelle Mboussa Gassia

airtel

LE RESEAU DES **SMARTPHONES**

LA JOIE DE PÂQUES SE PARTAGE EN FAMILLE.

Bonne fête à tous !

PUBLICIS AG Partners

UNION AFRICAINE

Une réunion des chefs d'Etat sur la Libye au Caire

Une rencontre sur la crise libyenne se tiendra la semaine prochaine, dans la capitale égyptienne, à l'initiative du président en exercice de l'Union africaine (UA), Abdel Fattah Al Sissi, et du président du Comité de haut niveau de l'UA sur la Libye, Denis Sassou N'Guesso, a annoncé le 18 avril, à Brazzaville, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat.

Le chef de l'Etat congolais et le président de la commission de l'UA

S'exprimant à l'issue d'une audience avec le chef de l'Etat congolais, le président de la Commion de l'UA a signifié que l'organisation continentale est en train d'œuvrer à *« pouvoir faire des propositions concrètes pour essayer d'accompagner un processus de paix et de réconciliation en Libye ».* Avant de fouler le sol congolais, Moussa Faki Mahamat s'était rendu à Tripoli et Benghazi, où il a eu des échanges avec les parties en conflit en Libye. *« Après notre passage, la situation s'est dégradée, il y a des combats à Tripoli »*, a-t-il indiqué. Et d'ajouter : *« Nous avons demandé à ce que les parties cessent les hostilités et qu'elles privilégient le dialogue, ce qui est difficile à mettre en place. Il est du devoir de l'UA d'accompagner le pays pour que cette transition soit conforme à la volonté du peuple et surtout permettre le retour de la légalité constitutionnelle ».*

La Rédaction

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Arlette Soudan-Nonault invitée à la conférence d'Iceberg en Allemagne

La lettre d'invitation à la ministre du Tourisme et de l'Environnement a été remise par l'ambassadeur d'Allemagne au Congo, Klaus Peter Schick, le 16 avril.

La ministre du Tourisme et de l'environnement s'entretenant avec l'ambassadeur allemand

Après avoir accompli l'acte, le diplomate allemand a donné la substance de son entretien avec la ministre du Tourisme et de l'environnement à la presse. *« Je suis venu pour lui remettre une invitation de se rendre en Allemagne à une conférence sur le climat. A la suite de l'Accord de Paris et de Katowice, nous sommes en train de préparer la conférence de Off shit. Cette conférence en Allemagne s'inscrit dans ce cadre-là pour la préparation de cette grande conférence pour le climat off Shit le mois prochain. Donc je suis venu lui présenter l'invitation de se rendre à Iceberg en Allemagne. Elle a répondu favorablement »*, a déclaré l'ambassadeur à sa sortie d'audience.

Pour Klaus Peter Schick, cette conférence doit être l'occasion de présenter le Fonds bleu du Bassin du Congo pour éveiller l'intérêt un peu plus musclé de ce projet.

Quant à la position de l'Allemagne par rapport au Fonds bleu, Klaus Peter Schick pense que la présence de la ministre de l'Environnement dans ce pays lui permettra non seulement d'expliquer ce que c'est que ce Fonds, mais aussi de solliciter le financement auprès du gouvernement allemand ainsi que de ses agences pour des projets tels que les tourbières et autres.

Bruno Okokana

MÉDIAS

Les violences contre les journalistes ne diminuent guère dans le monde

Dans son rapport 2019 sur la liberté de la presse, rendu public le 18 avril, l'ONG Reporters sans frontières (RSF) note que « la haine des journalistes a dégénéré en violence ». Elle déplore notamment le fait que le monde continue de s'assombrir pour les professionnels de l'information.

Le texte évoque *« un accroissement des dangers »* et *« un niveau de peur inédit dans certains endroits »* parmi les journalistes, soulignant que le harcèlement, les menaces de mort, les arrestations arbitraires, font de plus en plus partie des *« risques du métier »*. Il relève que seulement 24% des cent quatre-vingts pays et territoires étudiés sur la carte du monde affichent une situation « bonne » ou « plutôt bonne » pour la liberté de la presse, contre 26% en 2018.

« L'hostilité à l'encontre des journalistes, voire la haine relayée dans nombre de pays par des dirigeants politiques, a fini par susciter des passages à l'acte plus graves et plus fréquents », souligne RSF dans un communiqué, précisant que cela a lieu alors que l'agressivité contre les journalistes s'était déjà renforcée ces dernières années.

L'analyse de RSF établit le classement annuel en relevant les violences commises contre les journalistes et en rassemblant les analyses de journalistes, juristes et chercheurs du monde entier. L'ONG évalue dans chaque territoire le pluralisme, l'indépendance des médias, l'environnement et l'autocensure, le cadre légal, la transparence et la qualité des infrastructures soutenant la production de l'information.

Les auteurs de l'étude passent en revue la situation dans certains pays et autres régions du monde. S'agissant des Etats-Unis (48e, -3 places), l'étude fait savoir qu'un climat toujours plus hostile s'est installé dans le pays. Le texte note que *« jamais les journalistes américains n'avaient fait l'objet d'autant de menaces de mort »* et jamais non plus ils n'avaient *« autant sollicité d'entreprises privées pour assurer leur sécurité »*. Pour preuve, RSF rappelle qu'en juin dernier, quatre journalistes et une employée d'un quotidien du Maryland, le Capital Gazette, y avaient été tués dans une fusillade.

Le Brésil (105e, -3) figure parmi les pays où la liberté de la presse n'a pas été observée, notamment lors de la campagne présidentielle qui avait été ponctuée de « discours de haine » et de désinformation. Cela *« augure d'une période sombre pour la démocratie et la liberté de la presse »*, estime RSF.

« La défense de la liberté de l'information doit devenir un enjeu majeur pour les citoyens »

L'ONG pointe du doigt le Turkménistan, un pays en queue du classement, qui succède à la Corée du Nord. Elle dénonce le fait que la plupart des médias y sont contrôlés par l'État, alors que les derniers correspondants clandestins de médias en exil sont *« pourchassés sans relâche »*.

A la liste des pays qui bafouent la liberté de presse, RSF ajoute le Vietnam et la Chine, où la presse officielle contrôle les débats publics et où des dizaines de journalistes, professionnels ou non, dorment derrière les barreaux, selon l'étude.

Le « contre-modèle » chinois, *« basé sur une surveillance et une manipulation orwelliennes de l'information grâce aux nouvelles technologies, est d'autant plus alarmant que Pékin promeut désormais son modèle répressif hors de ses frontières »*, commente le rapport.

Abondant dans le même sens, le secrétaire général de RSF, Christophe Deloire, déplore le contrôle systématique des médias. *« Les pays-laboratoires du contrôle de l'information deviennent de plus en plus nombreux (…). Il y a urgence. On a besoin d'un sursaut des modèles démocratiques. Sinon ces contre-modèles vont prospérer et se multiplier »*, a-t-il souligné. *« La défense de la liberté et de la fiabilité de l'information doit devenir un enjeu majeur pour les citoyens, quoi qu'ils pensent des journalistes, quelles que soient les critiques »*, a-t-il ajouté.

Pour RSF, dans certains autres Etats, comme au Japon (67e) ou en Australie (21e, -2), le pluralisme de la presse *« résiste de moins en moins aux logiques de concentration commerciale et aux intérêts économiques »*.

S'agissant de la situation en Europe, elle s'est tout aussi fortement dégradée, selon le document de RSF qui affirme que dans cette zone restée la plus sûre, les journalistes font aussi *« face aux pires menaces »*. Il cite les meurtres à Malte, en Slovaquie et en Bulgarie, des attaques verbales et physiques en Serbie ou au Monténégro, ou un niveau inédit de violences lors des manifestations de « gilets jaunes » en France (32e, +1), de la part des policiers comme des manifestants.

Dans son rapport, RSF évoque certes une situation alarmante pour certains pays, mais il indique aussi que quelques Etats continuent de montrer la voie, comme la Norvège, qui reste en tête du classement, la Finlande (2e) ou le Costa Rica (10e), un cas à part sur le continent américain, où les journalistes peuvent travailler sereinement. Une amélioration est, par ailleurs, signalée pour des pays qui ont changé de visage à l'occasion de changements de régime. C'est le cas de la Malaisie (123e, +22), des Maldives (98e, +22), de l'Ethiopie (110e, +40) ou de la Gambie (92e, +30). Dans ces pays, l'arrivée de nouveaux gouvernants a fait effectivement souffler un vent de fraîcheur sur la presse, souligne-t-on.

Nestor N'Gampoula

FINANCES

La Banque mondiale envisage une stratégie sur les États fragiles

L'institution financière internationale consulte pour une nouvelle stratégie sur la fragilité, les conflits et la violence, espérant que cela l'aidera à entrer plus tôt dans les zones touchées par le conflit et à mieux appréhender le lien sécurité et développement.

«Nous devons en fait travailler beaucoup plus sur ce lien entre sécurité, développement, paix et humanitaire», a déclaré Alexandre Marc, spécialiste technique en chef pour les conflits de fragilité et la violence, à la Banque mondiale (BM). Lors de sa création après la Seconde Guerre mondiale, le mandat de la BM consistait spécifiquement à éviter la politique et les conflits tout en poursuivant son développement, a-t-il ajouté. L'idée que l'on puisse résoudre le problème du développement par des solutions techniques et que les Nations unies puissent le résoudre par des solutions politiques était au centre des préoccupations. *«Nous commençons à réaliser que nous devons adopter une approche beaucoup plus holistique»*, a-t-il dit.

Pour le directeur général du comité international de la Croix-Rouge, Yves Daccord, *« la pauvreté extrême ne se produit pas seulement dans les conflits, mais toutes les projections, tous les chiffres montrent que si rien n'est fait, 50% de la pauvreté extrême en 2030 seront dans des zones de conflit»*.

Les actionnaires de la BM ont également indiqué qu'ils souhaitent qu'une plus grande part de son portefeuille soit consacrée aux États fragiles. Alexandre Marc invite à travailler beaucoup plus sur ce lien entre sécurité, développement, paix et humanitaire, indiquant l'existence d'un problème de mandat et d'un problème de culture. *«D'un côté, la communauté internationale souhaite voir un engagement accru dans les États touchés par un conflit. Par ailleurs, ces mêmes pays donateurs sont absorbés par les préoccupations de sécurité nationale et par le risque que l'assistance soutienne par inadvertance des groupes terroristes, qu'ils rendent extrêmement difficile la mise en œuvre de programmes dans des environnements instables»*, a-t-il regretté.

Noël Ndong

TRANSFERT D'ARGENT

MTN Congo célèbre le millionième abonné mobile money

Le directeur général de MTN Congo, Djibril Ouattara a présenté le week-end dernier à Pointe-Noire, Pambou Bioka Larger, le millionième abonné de mobile money.

La société de téléphonie mobile MTN Congo, a atteint un million d'utilisateurs avec son service «mobile money», le millionième abonné a été présenté le week-end dernier dans la ville de Pointe-Noire au cours d'une conférence de presse organisée pour la circonstance.

Accompagné de ses parents, Pambou Bioka Larger, désigné comme le millionième abonné mobile money, s'est vu octroyé un chèque d'un million de francs CFA par la société MTN Congo. Emu d'une telle récompense, ce dernier a remercié la société MTN Congo pour ce geste accompli avant d'appeler les ponténégrins à souscrire à ce service qui fait le bonheur de plusieurs personnes. « Je remercie MTN Congo pour cette distinction, cet argent va me servir de suivre une formation dans n'importe quel domaine, pourvu que cela m'aide à être autonome », a-t-il dit.

La célébration du millionième abonné a permis à MTN Congo de présenter une fois de plus, son produit « mobile money » qui contribue au développement de l'économie nationale avec notamment la création de plus de 9000 emplois qui tirent leurs revenus à travers sa distribution.

Content d'accueillir le millionième abonné mobile money au sein de son réseau, Djibril Ouattara a rappelé que le service mobile money a contribué à augmenter l'accès au service financier en République du Congo. « Actuellement plus d'un congolais sur quatre a accès au service financier grâce au service mobile money », a-t-il dit.

Sur le plan national a poursuivi le directeur général de MTN Congo, selon le rapport publié par l'APCE, à la fin du mois de février 2019, MTN Congo détenait 85% de la part du marché en termes d'abonnées actifs et 93% de part du marché en termes de volume de transaction.

Sur le plan international Djibril Ouattara a indiqué que, sur les 22 opérateurs que compte le groupe MTN, le Congo devient la cinquième opération à atteindre un taux de pénétration de plus de 40% sur mobile money.

Notons qu'aujourd'hui, plus de 40% des abonnés MTN Congo utilisent le service mobile money soit pour envoyer et recevoir de l'argent à partir de leur téléphone, soit pour renouveler leur abonnement canal+, acheter du carburant et régler leurs achats dans les magasins, super marchés, pharmacies et bien autres. Cette célébration a débouché sur un carnaval sur les grandes artères de la ville de Pointe-Noire.

Po na yo !

Nous accompagnons vos projets d'entrepreneuriat

☑ **64.000.000 FCFA** investis dans le programme ***Y'ello StartUp***

☑ **5 startupers** primés

everywhere you go

mtncongo.net

MTN

LIGUE DE KURASH DE BRAZZAVILLE

Brice Bopembe réélu pour un deuxième mandat

Pendant les deux prochaines années, Brice Bopembe présidera aux destinées de la ligue départementale de Kurash, un art martial qui diffère du judo par l'absence de combat au sol et lui ressemble par des techniques de projection.

Le nouveau mandat sera consacré, à en croire le président réélu, à la poursuite de l'œuvre inachevée. *« Nous sommes dans la continuité »*, a expliqué Brice Bopembe. Il s'agira donc de la restructuration des clubs, leur régularisation dans le cadre administratif de l'affiliation à la ligue, la vulgarisation de la discipline dans le département de Brazzaville.

Le président de la ligue départementale réélu

Conscient de la conjoncture économique actuelle, le président de la ligue de kurash de Brazzaville a lancé un appel aux sponsors et toute personne de bonne foi pour accompagner la ligue dans la mise en œuvre de son programme d'activités. Par ailleurs, il a attiré l'attention de la jeunesse sportive congolaise, notamment les pratiquants des arts martiaux qui, parfois, se trouvent impliqués dans des phénomènes de banditisme tant décriés dans la capitale.

« Le sport est un moyen d'éducation par la discipline et porteur de plusieurs vertus. Nous avons donc l'obligation d'accompagner cette jeunesse pour lutter efficacement contre les antivaleurs constatées », a déclaré Brice Bopembe. Il compte aussi sur le soutien de la Fédération congolaise de la discipline et sur le président d'honneur de la ligue, l'honorable Frédéric Yeka, pour encourager la ligue à aller de l'avant.

Rominique Makaya

REMERCIEMENTS

Les enfants Okamba, les familles Okamba et Itoua remercient de tout cœur tous les parents, les confréries Saint-Michel de Brazzaville et de Makoua, le Diocèse d'Owando, le Séminaire St-Pie-X de Makoua, les amis et connaissances, pour leur soutien morale, physique et financier suite au décès de leur mère, épouse et sœur, Mme Véronique Itoua survenu le 21 mars 2019 à Brazzaville. Veillez trouver ici l'expression de notre sincère gratitude.
Que son âme repose en paix.

HANDBALL

Les dames de la DGSP honorées par la direction du club

Les joueuses de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP), qui ont occupé la troisième place lors de la 35e édition des championnats d'Afrique des vainqueurs de coupe à Oujda, au Maroc, ont reçu, lors de leur accueil par le président général du club, le 18 avril, des consignes particulières. Elles doivent désormais rêver plus grand.

Pour leur première participation à une compétition africaine, la section handball de la DGSP a marqué les esprits. Elle a laissé une bonne impression en complétant le podium de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe qui s'est jouée du 5 au 15 avril, à Oujda. Serge Oboa a eu les mots justes pour féliciter et encourager les joueuses à poursuivre sur cette lancée.

« Nous pouvons dire que mission accomplie, parce qu'à cette même place on s'était fixé comme objectif d'atteindre le podium. Désormais, le club fait partie des grandes équipes africaines. Il s'agira pour nous de pérenniser cela », a précisé le DGSP. L'appétit venant en mangeant, le président général du club a demandé à ses joueuses de travailler dur pour non seulement repartir à la reconquête de l'Afrique mais aussi dans le but d'améliorer leur classement sur l'échiquier continental.

« L'année prochaine, nous devrons repartir en compétition africaine pour améliorer le podium. Pour une première fois que nous participons, je crois qu'on a laissé une très bonne impression. Il est fort possible que demain matin, certains mythes pourront tomber. Parce que nous sommes passés à côté de les briser », a précisé le président général de ce club multidisciplinaire.

Photo de famille du DGSP avec les handballeurs et le staff technique/Adiac

Conscient du principe selon lequel, «en sport, on ne triche pas», Serge Oboa mettra à la disposition de l'équipe les moyens en vue de lui permettre d'entretenir cette flamme. *« Je sais que les temps sont très durs, l'année prochaine, nous allons nous débrouiller à mettre à votre disposition le minimum de moyens pour que vous puissiez travailler, travailler encore durement. Ce n'est qu'à travers le travail que nous pouvons avoir les prétentions d'avoir des bons résultats»*, a précisé Serge Oboa.

Le secrétaire général du club a insisté sur la formation, les stages et autres conditions qui permettront, selon lui, au club de relever d'autres challenges dans les compétitions de haut niveau. *« Nous demandons simplement à la direction des clubs, la formation car le sportif doit être sur cette guerre d'étoile, comme un perpétuel apprenti…les stages et autres conditions incessantes nous permettront de redoubler d'effort, aller vers plus de gain dans les compétitions à venir. Car notre emphase reste à jamais de maintenir la cible des performances par des victoires et jamais d'échecs à penser subir »*, a commenté le capitaine François Elion Ndouniama. Notons que les dames de la DGSP ont regagné le pays la nuit du 17 au 18 avril. Elles ont eu droit à un carnaval avec leur réception par le DGSP, président général du club.

James Golden Eloué

FORUM / EXPOSITION

sur les Filières Artisanales Locales et le consommer local

MERCREDI 24 AVRIL 2019 / DE 10H A 17H / BRAZZAVILLE

AU CRIDF, MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME (face à la BSCA)

Conférences, Expo / Vente, Transformation alimentaire,
Démonstration et dégustation culinaire, Animation musicale

Organisé par

En partenariat avec

Avec le soutien de

AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

BRAZZAVILLE-MBA by AFRIKAN CAMPUS ce sont des formations d'excellence en français ou en anglais. AFRIKAN CAMPUS propose 14 MBA, des spécialisations, des formations diplômantes, une **OFFRE PLUG & PLAY*** (*Recrutement, formation et accompagnement) et un accompagnement **BAC (Banque, Avocat, Comptable)**. Nous formons les créateurs d'entreprises, les cadres et les hauts dirigeants. Nos cursus d'apprentissage sont basés sur une approche BUSINESS GAME en 6 parties par l'ANE : Apprentissage Naturel de l'Entreprise.

Contact : info@brazzaville-mba.com - info@afrikancampus.com

MBA FINANCEET STRATÉGIE D'ENTREPRISE

- Stratégie
- Finance
- Contrôle de gestion
- Audit
- Droit
- Opérations, fusions, acquisitions

MBA FINANCE AUDIT ET CONTRÔLE DE GESTION

- Finance
- Audit
- Comptabilité
- Fiscalité
- Contôle de gestion
- Création de valeur

MBA RELATION CLIENT

- La relation client et ses fondamentaux
- BIG DATA et gestion de la relation client
- Le marketing relationnel
- Pilotage et outils d'un portefeuille clients
- La relation client en e-business
- Les outils de communication digitale dans la relation client

MBA MARKETING ET COMMUNICATION

- Stratégie web et digitale
- Marketing
- Management de la marque
- Management de projets digitaux
- Management de la performance du digital
- Environnement juridique

MBA TRANSFORMATION DIGITALE DES ENTREPRISES

- Digital Transformation Framework
- Project management
- Cloud computing
- Big data
- Data science
- Data Visualisation
- IT governance

MBA MANAGEMENT ET STRATEGIE

- Enjeux géopolitique et management international
- Management de l'entreprise
- Développement de l'entreprise
- Management et gouvernance d'entreprise
- Gestion financière de l'entreprise
- Anglais

MBA INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

1ER DIPLÔME AU CONGO BRAZZAVILLE ET KINSHASA

- Comprendre la place de l'Afrique dans la compétition économique mondiale - les enjeux
- Approcher des marchés africains dans leur singularité
- Maîtriser les dynamiques de l'intelligence économique au sein des états des entreprises
- Protéger et sécuriser le patrimoine informationnel
- Coupler intelligence économique et innovation
- Comprendre et appliquer les techniques d'influence et de contre-influence

MBA RESSOURCES HUMAINESET MANAGEMENT

- Techniques GRH
- Management stratégique des RH
- Environnement juridique et social
- Accompagnement au changement
- Gestion financière et RH
- GPEC

BRAZZAVILLE-MBA
INTERNATIONAL BUSINESS SCHOOL
est une marque du groupe
AFRIKAN CAMPUS
Paris, Casablanca, Abidjan, Dakar

Tours Jumelles Villarecci, Avenue Amilcar Cabral, face Hôtel Radisson, Brazzaville (CONGO)
+ 242 06 844 5867n - + 242 05 536 69 79 - **www.brazzaville-mba.com - www.afrikancampus.paris**

LISTE DES EXPOSANTS AU VILLAGE DES STANDS

Office du tourisme
Balades Ecolos de l'île Mbamou
Bantu Beach
Basilique Sainte-Anne
Brazza beach Hôtel
Chez Mado Île Faignond
Cousu Main
Ecole de Peinture de Poto Poto
Ecole Spéciale
Grand Hôtel de Kintélé
Hôtel de la concorde de Kintélé
IFC
La détente
La rue des Pagnes
Les Ateliers Sahm
Les Rapides
Mami-Wata location de pirogues et bateaux
Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza
Nandjika
Réserve de Lesio Louna
Rivière la Maty
Sakana Island
Village des Artisans
Village Toutou

GOUVERNEMENT PROVINCIAL DE KINSHASA

Agents et cadres des cabinets débrayent

Les employés, principalement des cabinets politiques, réclament trente mois d'arriérés de salaires.

Les agents du gouvernement provincial de la ville-de Kinshasa sont en grève depuis la semaine passée. A en croire des explications données par un des conseillers du ministre provincial en charge des Mines, Me Mpasi Mazowa, ils réclament des arriérés de près de trente-six mois et les indemnités de sortie. Parmi les membres du gouvernement provincial concernés, il y a des directeurs des cabinets et des conseillers. *« Nous avons épuisé toutes les voies de recours, nous avons vu à trois reprises le gouverneur intérimaire, aucune suite favorable ne nous a été réservée »*, a expliqué, sous le sceau de l'anonymat, un conseiller du ministre. Les grévistes affirment que leur dernière entrevue avec le ministre des Finances ne leur a pas permis d'avoir gain de cause. Aussi fondent-ils leurs espoirs sur des pourparlers en cours entamés avec l'assistante du directeur de cabinet du chef de l'Etat, qui les avait reçus dans l'optique de donner suite à leurs revendications.

Rappelons que depuis l'entrée en fonction du nouveau président de la République, tous les secteurs de la vie du pays sont secoués par la grogne sociale. Des administrations des institutions étatiques aux entreprises publiques, en passant par le secteur privé, tous sont touchés par cette situation où les agents et cadres réclament, soit des arriérés de salaires, soit encore des primes.

Les premières sociétés publiques dont les travailleurs ont manifesté devant le bureau du chef de l'Etat, à la Cité de l'Union africaine, ont vu leurs revendications salariales être satisfaites. Des solutions ont été rapidement trouvées alors que, pour les autres qui leur ont emboîté le pas, des commissions ont été créées afin de suivre leurs situations respectives.

S'agissant particulièrement du gouvernement provincial de Kinshasa, des sources indiquent que cette grogne a été plusieurs fois exprimée, sans que les concernés aient les moyens de porter leurs revendications à la connaissance du public. La fin du mandat de ces agents paraît être, selon des sources proches du gouvernement provincial, un moment déterminant pour réclamer leur dû. *« Si ils ratent ce moment, ils pourront, peut-être, avoir les indemnités de sortie mais, pour les salaires, ils seront obligés d'oublier »*, indiquent une source proche du dossier.

Mélanie Batata Lukeni (stagiaire)

SURFACTURATION DES APPELS TÉLÉPHONIQUES

La Lucha en sit in devant Vodacom

La manifestation pacifique est prévue pour le 25 avril, à Kinshasa, aux alentours du siège de la société de télécommunication cellulaire, sur le boulevard du 30-juin, à Gombe.

Les membres du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) veulent dénoncer la surfacturation et la qualité « médiocre » des réseaux de communication du pays dont Vodacom, Orange, Airtel et Africell. Pour se conformer à la loi, ils ont saisi l'exécutif provincial, assurant que cette manifestation se veut pacifique, conformément aux prescrits de l'article 26 de la Constitution. Ce mouvement attend notamment du gouverneur de la ville-province de Kinshasa « *de prendre toutes les dispositions sécuritaires pour l'encadrement de cette activité citoyenne* ».

Une action menée dans l'est du pays

Les membres de la Lucha de Kinshasa vont ainsi emboiter le pas à leurs camarades de Beni et Butembo, dans le Nord-Kivu, ainsi que de Bukavu, qui ont organisé des manifestations devant des sièges de certaines de ces sociétés de communication pour dénoncer la surfacturation des appels téléphoniques.

Les membres de la Lucha du Sud-Kivu ont, eux, appelé à un sit-in, le 18 avril, devant le bureau de la société de télécommunication Orange, dans la ville de Bukavu. Par cette action citoyenne, ils exigent, en plus de l'amélioration de la qualité des services, la réduction du coût lié à l'achat des cartes de crédit, à la consommation sur la communication vocale, sur les mails, l'utilisation de l'internet ainsi que les transactions monétaires. *« Nous l'avons annoncé et voilà, nous agissons. Ils nous ont tant rançonnés, ils nous ont tant pillés, c'en est trop! Il n'est pas normal qu'ils nous surtaxent jusqu'à ce point pour ces services, non et non. Mobilisons-nous encore comme un seul homme, soyons nombreux devant le bureau d'Orange ce jeudi »*, avait expliqué un militant de ce mouvement citoyen, interrogé par le journal Kivuavenir.com.

Cette action a été menée quelques jours après un sit-in organisé à la société Airtel à Butembo, pour la même cause. *« Rien n'a changé. Nous sommes venus pour faire un feedback parce qu'Airtel nous fournit toujours une mauvaise connexion. Ce sit-in n'a pas de fin jusqu'à ce qu'on réponde à nos recommandations. Il va devoir nous prendre en charge. Nous sommes ses clients. Nous voulons que le contrat signé soit respecté. S'ils se sentent gênés, ils vont répondre à nos recommandations »*, a expliqué un manifestant de Butembo.

Les membres de la Lucha devant le bureau d'une de compagnies de communication/tiers

Lucien Dianzenza

ÉLECTRICITÉ

L'ex-Katanga contraint de doubler sa production pour satisfaire les miniers

L'industrie minière devrait enregistrer des pertes de l'ordre de vingt milliards de dollars américains d'ici à 2025 si rien n'est fait pour régler durablement le problème du déficit énergétique. Mobilisés lors de la dernière conférence énergétique au Lualaba, les acteurs du secteur ont appelé à une solution urgente pour ne pas compromettre la mise en œuvre des projets prometteurs.

Pour l'heure, il n'existe aucune alternative crédible au grave déficit énergétique qui frappe l'industrie minière de l'ex-Katanga. Selon une source officielle jointe depuis le Lualaba, la seule énergie disponible est produite par la Société nationale d'électricité (Snel). Avec la libéralisation de ce secteur, il y a un espoir d'érection des unités de production privées pour améliorer la desserte en électricité. Mais il faut attendre des mois, voire des années pour en ressentir les effets concrets sur l'économie de la région. Kolwezi, sa capitale, fournit actuellement du courant pour un maximum de trois cent mille habitants, alors que la ville du cobalt en compte plus de sept cent cinquante mille.

Pour répondre à ces défis urgents, l'une des solutions les plus rapides serait inévitablement l'amélioration de la production d'électricité à Inga. Or, certains grands projets comme Inga III, avec à la clef une production de 11 000 MW dont 3 000 MW en faveur de l'industrie minière du Katanga, ne va démarrer que d'ici à 2020. Pour la commercialisation du courant électrique d'Inga III, elle devrait intervenir officiellement en 2024.

Preuve que la question énergétique captive toujours autant les acteurs du secteur minier, la quatrième édition de la conférence énergétique, tenue du 11 au 14 avril, au Lualaba, a réuni les miniers, les banquiers et les services publics du secteur énergétique autour de la Fédération des entreprises du Congo. Certaines banques régionales ont affiché et continuent d'afficher un certain intérêt de financer les privés du secteur énergétique en République démocratique du Congo (RDC). Lors des discussions, les participants cherchaient à répondre à certaines problématiques comme l'alternative pour combler le déficit énergétique de l'industrie minière, les opportunités à développer pour exploiter tout le potentiel hydroélectrique estimé à 100 Gigawatts (Le pays n'en exploite que moins de 3 % à ce jour) et les évolutions majeures au niveau des technologies dans le secteur énergétique. En effet, une bonne électricité va permettre d'accroÏtre la production minière et surtout d'assurer la transformation locale.

Avec la libéralisation de ce secteur, il y a un espoir d'érection des unités de production privées pour améliorer la desserte en électricité.

L'on estime la demande en énergie électrique des industries minières implantées dans l'ex-Katanga à 1 411 MW au moment où l'offre disponible ne dépasse guère les 750 MW. Toujours en chiffre, le déficit électrique s'établirait autour de 860 MW. Entre-temps, la RDC continue d'accumuler un retard dans la mise en œuvre du nouveau paysage énergétique. Le gouvernement de la République n'a pas installé une institution aussi stratégique que l'Autorité de régulation. Très peu de privés ne s'aventurent encore dans le secteur énergétique jugé très coûteux. Toutefois, ceux qui opèrent déjà produisent aujourd'hui les 500 MW grâce aux énergies renouvelables, soit le tiers de la production de la Snel. Comme le pensent de nombreux experts, le courant électrique va permettre de mener à leur terme des grands projets dans les secteurs à fort entraînement comme l'agriculture et l'industrie.

Laurent Essolomwa

15E ÉDITION DU FESTIVAL NSANGU NDJ-NDJI

Patrick Nganga sera de la partie

L'artiste congolais multi disciplinaire, basé en Côte-d'Ivoire, présentera son spectacle intitulé «Maboko», combinant mode, musique et danse. L'événement aura lieu du 5 au 9 juin, à Pointe-Noire, et réunira plusieurs talents du pays ainsi que d'ailleurs.

Patrick Nganga

Le projet «Maboko» (mot en langue lingala qui veut dire les mains et aussi les acclamations) a été initié par l'artiste Patrick Nganga lui-même. Il a pour objectif d'encourager les gestes qui sauvent à travers les mains, de venir en aide aux autres de quelque manière que ce soit, avec des actions simples mais positives et porteuses de solutions.

Donnant les raisons du choix porté sur «maboko», un mot à double sens, l'artiste a expliqué : *«Nos mains nous servent à faire quelque chose, à accomplir une tâche précise, une mission, une activité. L'effet de cela dépend des objectifs à atteindre ou de l'idée derrière chaque acte. Nous nous invitons à poser, avec nos mains, des actes qui bénissent, qui sauvent, qui apportent la joie et la paix. Nos mains doivent être des instruments de bénédiction pour la société. Par ailleurs, on acclame quelqu'un qui pose un acte positif, un acte qui fait du bien. Ainsi donc, nous encourageons nos «maboko» à faire du bien et par la suite, nos «maboko», donc nos mains, recevrons des «maboko», c'est-à-dire des acclamations»*.

Créateur de mode et du label Orven Panfora, Patrick Nganga, musicien, chorégraphe, danseur et autres, n'a pas fini d'étonner par son talent. Ses multiples casquettes se reflètent dans le spectacle «Maboko» qui combine danse contemporaine, musique traditionnelle et mode. Un spectacle scindé en trois parties (danse, musique, défilé de mode) qui sera exécuté en grande partie par lui-même. L'artiste animera aussi une conférence sur l'impact de la mode sur les activités culturelles et un atelier d'initiation à la couture réservé aux enfants.

Notons que cette année, trois sites ont été retenus pour abriter la quinzième édition du festival Nsangu Ndji-Ndji. Il s'agit de l'Espace Yaro, l'Institut français du Congo et le Stade Kokolo-Kopa qui accueilleront, outre Patrick Nganga, d'autres grands noms de la musique congolaise et d'ailleurs comme Plasma de France, Aline de l'Angola, le duo Sefoudi-M Sylla de Guinée, Rumba Music de la République démocratique du Congo, Queen Koumb du Gabon et Koré Yeelen du Mali.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COLLOQUE

Une réflexion sur Loango à Pointe-Noire

La conférence sera organisée, du 2 au 4 mai à l'Institut français du Congo de Pointe-Noire, sur le thème «Histoire et héritages».

La réunion vera la participation de grandes personnalités du monde de la recherche et des historiens chevronnés sur Loango, site majeur de déportation des esclaves situé à 20 km de Pointe-Noire. En effet le développement de cette ville est intimement lié à une histoire écrite sur les pages particulièrement sombres de la déportation des esclaves et du commerce triangulaire, puis celles de la colonisation et des sociétés post-esclavagistes

Pendant trois jours, plusieurs communications seront faites par Gaëlle Beaujean, le responsable de collection Afrique au Musée du quai Branly; l'historienne Catherine Coquery-Vitrovitch; Myriam Cottias, directrice de recherche au CNRS-Ciresc; Fréderic Pambou, directeur du Centre d'études de civilisation Loango; Joseph Kimfoko, conservateur du musée régional Mâ Loango….

L'ambition de ce colloque est de susciter une réflexion contemporaine à partir des connaissances sur les traites, la colonisation et les sociétés post-esclavage, éclairée par les travaux de spécialistes de ces domaines de recherche, et d'éviter autant les

Hervé Brice Mampouya

CÉLÉBRATION

Pointe-Noire, bientôt ville centenaire

Créée le 11 mai 1922, la capitale économique du Congo aura cent ans, le 11 mai 2022. Les autorités s'apprêtent déjà à célébrer cet évènement historique qui marquera l'ascension vers un avenir prometteur.

Le siège social de la mairie centrale de Pointe-Noire/Adiac

Lieu de mémoire par son patrimoine matériel et immatériel, la ville de Pointe-Noire se présente comme un objet pertinent d'études pour des générations futures. Dans trois ans, elle aura totalisé cent ans. Cet événement historique qui s'annonce grandiose et attendu par tout le monde est une occasion pour les autorités de la ville de rendre hommage à tous les hommes qui l'ont bâtie.

Aussi l'événement permettra-t-il aux plus jeunes de découvrir la carte postale de Pointe-Noire de l'époque coloniale et aux anciens de préserver et de faire revivre sa mémoire. Surnommée Ponton ou Ndjindji par ses habitants, en référence à l'ancien village des pêcheurs sur lequel elle a été bâtie, cette ville a été par son passé un lieu chargé d'histoire, mais également une cité dont le destin est lié à celui des acteurs politiques du temps colonial. La construction d'un port en eau profonde et du Chemin de fer Congo-Océan, grande entreprise ayant nécessité jusqu'à cent vingt-cinq mille travailleurs, font partie de son histoire.

Pour mobiliser tous ces travailleurs dans le Moyen-Congo qui n'est alors peuplé que de quatre cent mille habitants en 1920, le gouverneur général de l'Afrique équatoriale française, Victor Augagneur, crée alors la circonscription du chemin de fer Congo-océan, le 26 septembre 1921, avec pour chef-lieu Loudima. Ainsi, Pointe-Noire devient pour la première fois un district à part entière et éclipse Loango.

Cette situation a fait en sorte que la population grimpe et la ville acquiert un statut d'importance. La nouvelle réalité comporte bien des défis mais, tout comme ses bâtisseurs, aujourd'hui les autorités municipales sont plus que déterminés à rendre Pointe-Noire plus moderne. La fête du centenaire sera un merveilleux tremplin vers un avenir prometteur. Située à quelque 510 km de Brazzaville, la ville de Pointe-Noire est l'ancienne capitale du Moyen-Congo, à l'époque coloniale, et du département du Kouilou au moment de l'indépendance. Aujourd'hui séparée de ce dernier, elle est devenue un département à part entière divisé en six arrondissements.

Hugues Prosper Mabonzo

CAHIERS DE CHARGES RELATIF AUX APPEL D'OFFRES

LCB Bank
GROUPE BMCE BANK

1- Mise en place d'un système de gestion
D'Immobilisation & Frais Généraux.
Date limite pour le dépôt des offres Le 10 Mai 2019 à 17H00
2- Modernisation Architecture IT
Date limite pour le dépôt des offres Le 17 Mai 2019 à 17H00
Lieu de retrait des DAO : Direction de la logistique LCB Bank
Avenue Amilcar Cabral B.P: 2889
République du Congo-Brazzaville

LCR
LA CONGOLAISE DES ROUTES
N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO
Notre route, notre avenir

La Route Nationale 1 (RN 1), est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la Congolaise des Routes (LCR) a 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretenir, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation en vigueur dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. Ainsi, pour des raisons de sécurité et afin de pérenniser l'infrastructure, les poids lourds en surcharge ne seront plus autorisés à circuler sur cette route.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et efficaces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (joignable par tous les moyens : téléphone, internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

Proposer des services aux usagers, c'est à court et moyen terme, mettre en place des abonnements pour les différents types d'usagers (Août 2019), des moyens de paiement par coupons (Avril 2019), puis mobile (Mobile Money), augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en fonction progressivement.

Les tarifs des péages ont été fixés par le Décret Présidentiel N° 2019-39 du 28 Février 2019. Ils tiennent compte de l'impact sur la chaussée de chaque catégorie de véhicule.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	1 500 XAF
Classe 2 4x4	2 000 XAF
Classe 2b Minibus	3 000 XAF
Classe 3 Autocar	13 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	20 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	40 000 XAF

Un tarif de lancement est proposé dans les gares de péages de Lifoula, Mengo, Moukondo, Yié jusqu'au 31 Aout 2019.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	500 XAF
Classe 2 4x4	1 000 XAF
Classe 2b Minibus	1 500 XAF
Classe 3 Autocar	6 500 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	10 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux	20 000 XAF

(Informations disponibles sur « www.lacongolaisedesroutes.cg » ou via « Facebook » et « LinkedIn »).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.
Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi
Préservons notre route, pour protéger notre avenir

FLÉCHÉS · N°1408

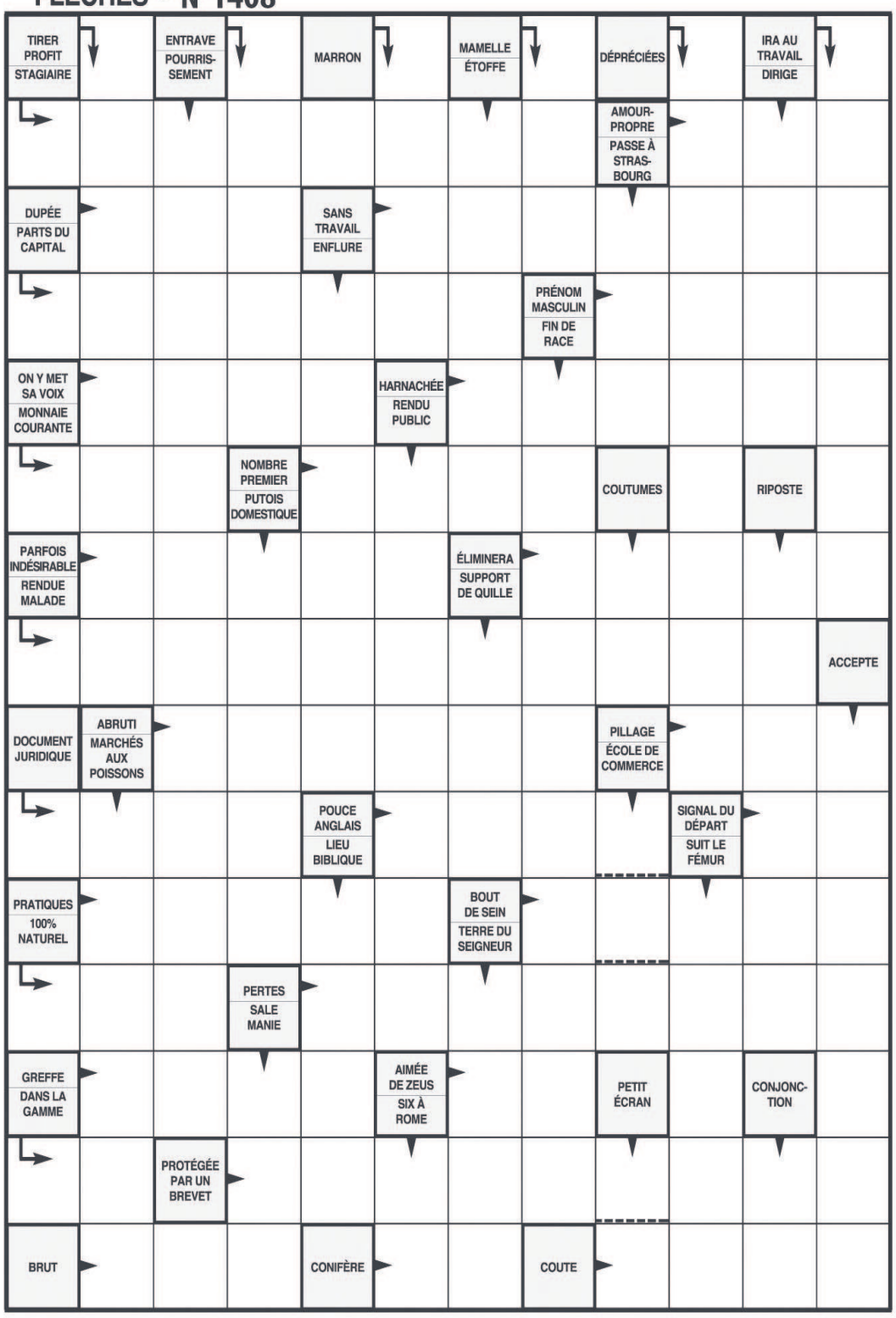

MOTS MÊLÉS

E	N	A	S	N	I	E	P	A	E	T	U	Y	A	U
T	U	A	T	I	T	L	A	C	N	A	E	V	U	S
A	B	T	U	T	O	G	P	A	I	I	L	P	U	P
C	R	E	P	A	H	I	Y	R	A	L	E	A	O	H
I	A	G	E	L	C	S	R	I	M	L	L	R	I	I
D	B	D	U	C	A	H	U	E	E	E	C	D	N	N
N	I	U	R	M	C	G	S	N	S	H	A	O	I	D
Y	C	B	S	P	E	C	I	M	E	N	R	N	B	O
S	Y	A	A	C	O	N	T	A	M	B	O	U	R	U
F	L	A	G	R	A	N	T	B	T	D	E	B	M	E
L	I	I	T	O	Y	B	B	E	R	A	T	I	O	N
U	N	E	S	T	U	T	R	U	M	E	U	R	G	G
E	D	I	G	I	R	L	O	I	L	E	B	T	E	E
T	R	O	J	A	M	B	E	N	E	L	O	I	F	U
T	E	G	D	A	G	B	I	J	O	U	E	P	S	D

ACARIEN
ARGUMENT
BARBU
BARYTON
BEIGE
BIJOU
BINIOU
BOURDON
BREBIS
BUDGET
BULLE
CABRI
CACHOT
CAGOULE
CYLINDRE
DUEGNE
ESCORTE
FIOLE
FLAGRANT
FLUET
GADGET
HINDOU
INSANE
LATIN
MAJOR
NAEVUS
ORACLE
PAPYRUS
PARDON
PLAGIAT
POEME
PORCHE
RATION
RIGIDE
RUMEUR
SEMAINE
SIGLE
SPECIMEN
STUPEUR
SYNDICAT
TAILLE
TAMBOUR
TRIBUN
TUYAU

· SUDOKU · GRILLE DIFFICILE · N°399 ·

9			5	6				3
	8					1	5	
	3			9	4			7
					8			1
		3				6		
1			2					
8			9	7			2	
	7	5					1	
2				8	3			4

· SUDOKU · GRILLE FACILE · N°407 ·

5	9		3	1				
		4	8	2				5
1					9	8	3	
6		9			4		2	
	5		9		8		4	
	7		5			6		9
	1	6	2					7
7				9	1	4		
				8	3		6	2

EN PARTANT DES CHIFFRES REMPLISSEZ LA PAGE DE TELLE SORTE QUE CHAQUE COLONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

MOTS CASES · N°259

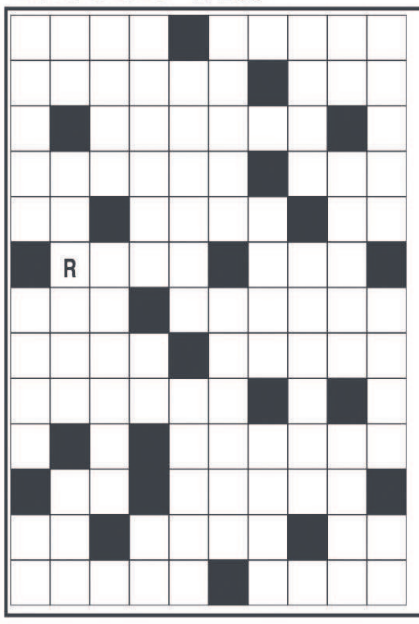

2 LETTRES
AS - CA - EN - ES - IL - NA - NU - OR - OS - RU - US

3 LETTRES
AGI - ANE - ARA - ELU - UNE

4 LETTRES
ACTE - ARDU - ESSE - IENA - NAGE - NIAS - REER - RIEN - ROSE - RUEE - RUDE - TIEN - TRAC

5 LETTRES
AERES - ANTAN - LIEGE - PRUNE - PURES - SALUT - SEOUL - SITOT - TUILE

6 LETTRES
AMPUTE - ANCIEN - DEESSE - EIDERS - ENGAGE - EPEIRE - ERMITE - IVRAIE - NAEVUS - NARGUE - NARRER - NARVAL

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

SOLUTION
Le mot mystère est
CAFÉ-THÉÂTRE

Mots casés

MOTS CASES N°259

F	O	S	S	E	■	F	O	I	N
E	R	E	■	G	R	A	S	■	U
V	A	U	D	O	U	■	C	U	L
E	L	L	E	■	G	L	A	S	■
■	E	■	S	U	B	I	R	A	S
E	S	T	■	L	Y	S	■	N	I
X	■	R	O	T	■	E	N	T	E
O	V	A	I	R	E	■	O	S	S
■	A	I	S	A	N	C	E	■	T
F	I	N	E	■	C	A	■	C	E
A	N	■	A	L	A	R	M	E	S
O	C	T	U	O	R	■	O	C	■
N	U	E	■	I	T	A	L	I	E

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS · N°1408

■	E	■	O	■	B	■	I	■	O	■	T
S	T	A	N	D	A	R	D	I	S	T	E
■	O	R	D	U	R	I	E	R	■	R	N
J	U	D	E	E	■	G	A	R	A	I	T
■	R	U	■	T	H	A	L	A	S	S	A
A	D	E	P	T	E	■	E	D	I	T	■
■	I	■	L	I	C	E	■	I	L	E	S
S	E	M	I	S	■	G	R	E	E	■	O
■	■	E	N	T	R	A	I	N	■	B	U
F	A	C	T	E	U	R	■	T	O	R	T
■	B	A	H	■	S	A	C	■	P	I	E
F	U	N	E	R	A	I	L	L	E	S	■
■	S	I	■	I	S	E	O	■	R	U	T
B	I	S	E	T	■	N	U	M	E	R	O
■	F	E	T	E	N	T	■	A	R	E	C

· SUDOKU · GRILLE DIFFICILE · N°398 ·

4	9	3	2	1	6	7	8	5
1	6	7	9	8	5	3	4	2
8	2	5	3	7	4	9	1	6
7	4	2	6	5	8	1	3	9
6	1	9	4	3	7	5	2	8
5	3	8	1	9	2	4	6	7
3	7	1	8	2	9	6	5	4
2	5	6	7	4	3	8	9	1
9	8	4	5	6	1	2	7	3

· SUDOKU · GRILLE FACILE · N°407 ·

4	9	3	2	1	6	7	8	5
1	6	7	9	8	5	3	4	2
8	2	5	3	7	4	9	1	6
7	4	2	6	5	8	1	3	9
6	1	9	4	3	7	5	2	8
5	3	8	1	9	2	4	6	7
3	7	1	8	2	9	6	5	4
2	5	6	7	4	3	8	9	1
9	8	4	5	6	1	2	7	3

GRANDS LACS

L'envoyé spécial de l'ONU reçu par le président Denis Sassou N'Guesso

Le chef de l'Etat congolais s'est entretenu, le 18 avril, au Palais du peuple à Brazzaville, avec Xia Huang.

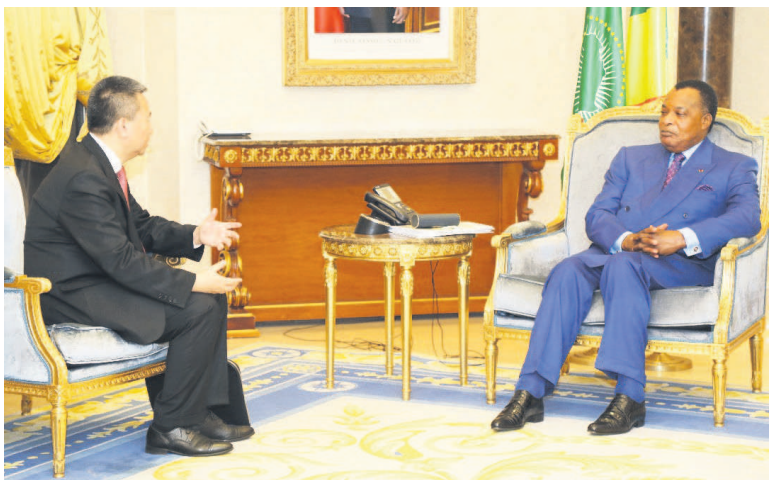

Le président Denis Sassou N'Guesso et l'envoyé spécial de l'ONU, Xia Huang, lors de l'audience

« C'est une occasion, pour moi, d'écouter les hautes personnalités des pays signataires de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération en République démocratique du Congo (RDC) et dans la région des Grands Lacs », a indiqué Xia Huang.

« Il m'a donné beaucoup de conseils pour analyser les enjeux qui se trouvent devant nous. Il m'a livré ses propres réflexions. Et, je pense que ses conseils, ses propositions, ses réflexions sont des éléments très importants, des sources d'inspiration très importantes pour moi », a ajouté le diplomate onusien.

Ancien ambassadeur de Chine en République du Congo, Xia Huang a été nommé, en janvier dernier, envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs. Il a pris officiellement ses fonctions le 1er avril . Après sa visite à Brazzaville, Xia Huang se rendra à Kinshasa, la capitale de la RDC.

Notons que le chef de l'Etat congolais assure actuellement la présidence en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

La Rédaction

CAN 2019

Les arbitres congolais manquent à l'appel

La Confédération africaine de football a sélectionné cinquante-six arbitres qui vont prendre part au stage de préparation qui se déroulera du 28 avril au 5 mai à Rabat, au Maroc. Sur la liste, il n'y a aucun de la république du Congo.

Le Congo est doublement sanctionné pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) d'Egypte 2019. Les Diables rouges ont manqué leur qualification en courbant l'échine 0-2 à Harare face au Zimbabwe. Les arbitres congolais, eux aussi, ne sont pas épargnés. Aucun d'eux n'a été jugé apte à officier une rencontre d'une grande compétition comme la CAN des seniors. Et cela dure longtemps, Omer Yengo ayant été le dernier arbitre congolais à officier une rencontre de la CAN. C'était en 2000, lors de la compétition co-organisée par le Ghana et le Nigeria. Comme les joueurs de l'équipe nationale, ceux –ci suivront également à la CAN à la télévision. Un coup dur pour le football national qui continue de faire du surplace tant sur le plan de la prestation de ses sélections que sur celui de son siflet.

Dans le lot des arbitres retenus, la Tunisie et l'Egypte sont les bons élèves. Elles ont chacune cinq arbitres, notamment trois centraux et deux assistants. Le Maroc, l'Algérie et le Cameroun les talonnent avec trois arbitres chacun.

La liste des arbitres

Les 27 arbitres centraux

Mustapha Ghorbal (Algérie), Helder Martins de Calvalho (Angola), Victor Miguel de Freitas (Afrique du sud), Josua Bondo (Botswana), Pacifique Ndabihawenimana (Burundi), Alioum Alioum (Cameroun), Amin Mohamed Omar (Egypte), Gehad Gerisha (Egypte), Mahmoud Zakria El Banna (Egypte), Bamlak Tessema (Ethiopie), Eric Arnaud Otogo Castane (Gabon), Gassama Bakary Papa (Gambie), Daniel Nii Ayi Laryea (Ghana), Peter Waweru (Kenya), Mahamadou Keita (Mali), Rédouane Jiyed (Maroc), Noureddine El Jaafari (Maroc), Jackson Pavaza (Namibie), Jean Jacques Ndala Ngambo (RDC), Louis Hakizimana (Rwanda), Maguette Ndiaye (Sénégal), Bernard Camille (Seychelles), El Fadil Mohamed Hussein (Soudan), Sadok Selmi (Tunisie), Yousseph Essrayri (Tunisie) Guirat Haythem (Tunisie) et Janny Sikazwe (Zambie).

Les 29 assistants

Mokrane Gourari (Algérie), Abdelhak Etchiali (Algérie), Jerson Emiliano Dos Santos (Angola), Zakhele Thusi Siwela (Afrique du sud), Seydou Tiama (Burkina Faso), Nguegoue Elvis Guy Noupue (Cameroun), Evarist Menkouande (Cameroun), Issa Yaya (Tchad), Soulaimane Almadine (Comores), Tahssen Abo El Sadat (Egypte), Abouelregal Mahmoud (Egypte), Tesfagiorghis Berhe (Eritrée), Samuel Temesgin (Ethiopie), Sidibe Sidiki (Guinée), Gilbert K. Cheruiyot (Kenya), Souru Phatsoane (Lesotho), Attia Amsaaed (Libye), Lionel Andrianantenaina (Madagascar), Azgaou Lahcen (Maroc), Arsenio Maringue (Mozambique), Mahamadou Yahaya (Niger), Baba Adel (Nigeria), Olivier Safari (RDC), El Hadji Malick Samba (Sénégal), Djibril Camara (Sénégal), Mohammed Ibrahim (Soudan), Waleed Ahmed Ali (Soudan), Yamen Mellouchi (Tunisie) et Anouar Hmila (Tunisie)

James Golden Eloué

MÉDECINE POUR TOUS

Syncope de l'adulte

La syncope est une perte de connaissance complète et brève, s'accompagnant d'une résolution du tonus musculaire avec chute, suivie d'un retour rapide spontané à une conscience normale. Elle est due à une baisse globale du débit sanguin cérébral.

Comment affirmer une syncope ?

En recourant principalement à l'interrogatoire du patient. Il permet d'en dégager les caractères et d'exclure ce qui n'est pas une syncope.

A) Caractérisation de la syncope : scène clinique sans aura (=manifestation annonciatrice bruyante tel un cri), avec perte de connaissance brutale et brève (moins de cinq minutes), pâleur, chute, affaiblissement ou disparition du pouls artériel, récupération spontanée, sans morsure de la langue et sans libération des sphincters (défécation, perte d'urine).

B) Exclusion de ce qui n'est pas une syncope :

a) Epilepsie : précédée d'une aura, avec mouvements anormaux prolongés, confusion postcritique durable, morsure de la langue ;

b) Forme d'accident ischémique transitoire (AIT) provoquée par les mouvements de la tête ;

c) hypoglycémie ;

d) Intoxication oxycarbonée avec perte de connaissance. Cependant, en dépit de sa primauté, la clinique a souvent besoin de l'apport des explorations complémentaires, biologiques et instrumentales, pour identifier la cause de la syncope.

Mécanismes et causes de la syncope

La syncope résulte d'un dysfonctionnement cérébral dû à un déficit sanguin subit et transitoire en oxygène et en glucose. Le mécanisme dominant est l'ischémie cérébrale dont on connaît les multiples étiologies. Les causes des syncopes peuvent être réparties en trois groupes :

1. La syncope réflexe :

1.1 Syncope vaso-vagale : la plus fréquente des syncopes, prédominante chez des sujets jeunes, souvent précédée par des symptômes divers (malaise, fatigue, sueurs, gêne respiratoire, etc.) et favorisée par certaines circonstances (station debout prolongée, chaleur, réplétion gastrique). Elle est accompagnée d'une baisse tensionnelle avec ralentissement du pouls. Son mécanisme est imprécis, attribué à une stimulation inappropriée du système nerveux autonome.

1.2 Hypotension orthostatique : syncope survenant également à la suite d'un dysfonctionnement du système nerveux autonome. Elle est mise en évidence par le test d'inclinaison (tilt test).

1.3 Syncope situationnelle : elle se produit au cours d'un acte physiologique (toux, déglutition, miction, défécation) ou d'une douleur violente.

2. La syncope cardiaque

Elle est moins fréquente mais plus sérieuse du fait de son évolution vers des situations graves. Ses causes sont :

2.1 Les arythmies : ralentissement, arrêt ou accélération importante du rythme cardiaque.

2.2 Les maladies cardiovasculaires : obstacles à l'éjection ventriculaire (rétrécissement orificiel, maladie du muscle cardiaque, tumeur), embolie pulmonaire, etc.

3. La syncope iatrogène. Elle est due aux effets indésirables des médicaments : antihypertenseurs, anti-arythmiques, etc.

Traitement de la syncope

1) Syncope de cause organique. Elle doit être prise en charge par les services spécialisés, notamment la cardiologie.

2) Syncope réflexe. Elle requiert quelques précautions : éviter les facteurs déclenchants, reconnaître les symptômes annonciateurs, apprendre les manœuvres pour interrompre la crise (position couchée, lutte contre la toux, etc.) ;

3) Syncope de l'hypotension orthostatique. Elle, également, requiert des précautions : lever progressif, adaptation du traitement en cours, port de bas de contention. La midodrine ou GutronÒ, prescrite par le médecin, est parfois efficace.

Conclusion. La syncope est un symptôme qui doit toujours être pris au sérieux. En raison de son mécanisme, de la multiplicité de ses causes et du risque de confusion avec d'autres affections, il est recommandé de consulter soit un cardiologue, soit un neurologue. Ces spécialistes sauront également les stratégies à adopter ultérieurement.

Christophe Bouramoué,
professeur émérite, nbouramoue@yahoo.fr